

**Information relative à l'exécution d'opérations sur actions canadiennes cotées en bourse**

À la suite de modifications apportées récemment aux règlements canadiens, un titre peut désormais être inscrit à la cote de plus d'une bourse. Comme les règles et le fonctionnement de chaque bourse peuvent varier, BMO Groupe financier prend les mesures qui s'imposent pour que les ordres de ses clients soient traités de la manière la plus efficace, entre autres grâce à l'utilisation de systèmes automatisant les prises de décisions concernant l'acheminement des ordres, en vue de leur exécution la plus avantageuse possible.

Voici des renseignements importants sur l'exécution, pour le compte des clients de BMO Groupe financier, d'opérations visant des valeurs offertes au public. Veuillez les lire soigneusement et en conserver un exemplaire dans vos dossiers.

1. **Les opérations visant des valeurs canadiennes offertes au public peuvent être exécutées entre 9 h 30 et 16 h, heure de l'Est (HE), du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.**
2. **Les principales bourses où se négocient les valeurs canadiennes offertes au public sont les suivantes :**
  - a. la Bourse de Toronto («TSX»)
  - b. la Bourse de croissance TSX («TSX-V»)
3. **Ordres reçus avant l'ouverture d'une bourse canadienne principale :** Les ordres doivent être saisis durant la séance de préouverture de la bourse principale et ne pas être acheminés vers un autre parquet, à moins d'instructions contraires du client.
4. **Ordres reçus après la fermeture d'une bourse canadienne principale :** Les ordres doivent être saisis le jour ouvrable suivant, à la séance de préouverture de la bourse principale, à moins d'instructions contraires du client.
5. **Traitement et acheminement des ordres :** Les ordres sont recevables entre 9 h 30 et 16 h, HE. Les ordres reçus après l'ouverture d'une bourse canadienne principale doivent être acheminés vers le parquet offrant le meilleur cours et (ou) la plus grande liquidité et où BMO Marchés des capitaux estime que l'ordre est le plus susceptible d'être exécuté dans les conditions les plus avantageuses. BMO Marchés des capitaux fait appel à des logiciels intelligents d'acheminement des ordres, s'ils sont disponibles, pour repérer la bourse la plus avantageuse pour l'ordre du client. Les ordres non exécutés doivent échoir sur le marché où l'ordre a été acheminé en dernier.

Si la principale bourse canadienne n'est pas accessible, on s'efforcera de réacheminer les ordres vers une autre bourse où la valeur est également inscrite.

Les renseignements ci-dessus ne sont fournis qu'à titre d'information. BMO Groupe financier présente ces renseignements qui proviennent de sources qu'elle juge fiables, mais elle ne donne aucune garantie quant à leur exactitude, leur intégralité ou leur pertinence. Ces renseignements sont fournis tels quels, selon leur disponibilité, sans la moindre garantie ou condition expresse ou implicite. BMO Groupe financier se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour ces renseignements en tout temps, sans préavis. BMO Groupe financier ne saurait être tenue responsable de tout préjudice subi à la suite de décisions prises sur la foi des renseignements présentés ici.